

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**États financiers**

**30 septembre 2015**

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**

**Table des matières**

**30 septembre 2015**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	1-2
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Bilan	3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-16

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS  
PARTNERSHIP OF CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

JAMES M. ROWEN, CPA, CA  
WENDY N. ROSCOE, CPA, CA  
LILY YUAN HU, CPA, CGA, US CPA

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Au conseil d'administration de la Fondation Optimiste des enfants canadiens**

Nous avons reçu pour mission d'effectuer l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Optimiste des enfants canadiens (la Fondation), qui comprennent les bilans au 30 septembre 2015 et au 30 septembre 2014, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie, ainsi que les informations supplémentaires sur les dépenses des exercices clos le 30 septembre 2015 et le 30 septembre 2014, de même qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Fondation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

#### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons du public pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation. Nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux comptes de produits, à l'excédent des produits sur les charges, à l'actif et aux soldes des fonds.

#### **Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du point décrit dans le paragraphe Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 septembre 2015 et au 30 septembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités, des changements dans ses actifs nets et de ses flux de trésorerie et des informations supplémentaires sur les dépenses pour les exercices clos le 30 septembre 2015 et le 30 septembre 2014, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Montréal (Québec)  
Le 29 mars 2016

*Rowen & Associés S.E.N.C.R.L.*

Rowen & associés S.E.N.C.R.L.

*James M. Rowen*

James M. Rowen, CPA auditeur, CA



**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Bilan**  
**au 30 septembre 2015**

	2015	2014 (après) (redressement) (voir note 11)
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	33 126 \$	65 167 \$
Intérêts courus à recevoir	4 279	6 124
Dividende accumulé à recevoir	2 742	3 004
Taxes de vente à recevoir	4 443	3 359
Dépenses prépayées — marques de reconnaissance	4 966	9 961
	<b>49 556</b>	<b>87 615</b>
<b>Actifs à long terme</b>		
Placements de portefeuille (note 4)	1 902 500	2 026 673
Charges reportées — bourses d'études (note 6)	264 627	294 699
	<b>2 167 127</b>	<b>2 321 372</b>
<b>Immobilisations (note 7)</b>	<b>350</b>	<b>1 749</b>
<b>Immobilisation incorporelle</b>		
Frais de constitution (note 2)	18 708	18 708
	<b>2 235 741 \$</b>	<b>2 429 444 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	74 044 \$	99 091 \$
Dû à Fondation Optimist International	6 681	16 681
Dû à Optimist International	72	43 914
	<b>80 797</b>	<b>159 686</b>
<b>Passifs à long terme</b>		
Apports reportés (note 5)	87 144	63 558
Bourses d'études à payer (notes 2 & 6)	264 627	294 699
	<b>351 771</b>	<b>358 257</b>
	<b>432 568</b>	<b>517 943</b>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>Actifs nets grevés d'affectations externes</b>		
- Reçus à titre de dotations – bourse d'études (note 8)	1 051 772	1 159 863
- Reçus à titre de dotations – CLCI (note 8)	309 676	367 695
<b>Actifs nets grevés d'affectations internes — immobilisations</b>	<b>350</b>	<b>1 749</b>
<b>Non affectés</b>	<b>441 375</b>	<b>382 194</b>
	<b>1 803 173</b>	<b>1 911 501</b>
	<b>2 235 741 \$</b>	<b>2 429 444 \$</b>

APPROUVÉ POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

 Administrateur

 Administrateur

Voir les notes complémentaires

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**État des résultats**  
**pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015**

	2015	2014
<b>Produits</b>		
Apports de particuliers	369 481 \$	466 639 \$
Revenu de placement (note 3)	35 480	236 788
Autres produits	814	-
	<b>405 775</b>	<b>703 427</b>
<b>Subventions et programmes</b>		
Bourses d'études — art oratoire	60 000	48 000
Bourses d'études — essai littéraire	25 000	18 800
Bourses d'études — C.C.D.H.H.	9 000	6 500
Bourse d'études Don MacDonald – Oakville	10 000	14 000
Bourse d'études – Burnaby	2 500	1 250
Coûts des programmes	15 500	15 750
Subvention – cancer infantile (note 5)	33 786	31 127
Programme en impartition (note 5)	95 846	251 740
	<b>251 632</b>	<b>387 167</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux subventions et programmes</b>	<b>154 143</b>	<b>316 260</b>
<b>Charges</b>		
Bénévoles et donateurs		
Marques de reconnaissance aux donateurs	27 549	21 343
Activités des bénévoles	65 377	46 300
Programmes spéciaux	5 510	5 077
	<b>98 436</b>	<b>72 720</b>
Collectes de fonds et relations publiques		
Collectes de fonds	25 056	17 354
Congrès international	11 715	5 509
	<b>36 771</b>	<b>22 863</b>
Personnel et administration		
Dépenses administratives	89 724	92 007
	<b>224 931</b>	<b>187 590</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>(70 788) \$</b>	<b>128 670 \$</b>

Voir les notes complémentaires

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
**pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015**

Exercice 2015	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (Bourse d'études)	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (CLCI)	Actifs nets grevés d'affectations internes immobilisations	Non affectés	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 159 864 \$	352 377 \$	1 749 \$	300 640 \$	1 814 630 \$
Redressements affectés à l'exercice précédent (note 11)	-	15 318	-	81 554	96 872
Solde rajusté à l'ouverture de l'exercice	1 159 864	367 695	1 749	382 194	1 911 502
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	28 276	(24 490)	(1 399)	(73 175)	(70 788)
Virements entre fonds	(136 368)	4 012	-	132 356	-
Virement à l'apport reporté	-	(37 541)	-	-	(37 541)
<b>Balance at end of year</b>	<b>1 051 772 \$</b>	<b>309 676 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>441 375 \$</b>	<b>1 803 173 \$</b>
<hr/>					
Exercice 2014 (après redressement – voir note 11)	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (Bourse d'études)	Actifs nets grevés d'affectations externes dotations (CLCI)	Actifs nets grevés d'affectations internes immobilisations	Non affectés	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 133 400 \$	323 930 \$	3 148 \$	239 470 \$	1 699 948 \$
Redressements affectés à l'exercice précédent (note 11)	-	5 976	-	81 554	87 530
Solde à l'ouverture après redressement	1 133 400	329 906	3 148	321 024	1 787 478
Excédent des produits sur les charges	85 824	57 328	(1 399)	(13 083)	128 670
Virements interfonds	(59 361)	(14 892)	-	74 253	-
Virement à l'apport reporté	-	(4 647)	-	-	(4 647)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 159 863 \$</b>	<b>367 695 \$</b>	<b>1 749 \$</b>	<b>382 194 \$</b>	<b>1 911 501 \$</b>

Voir les notes complémentaires

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**État des flux de trésorerie**  
**pour l'exercice terminé le 30 septembre 2015**

	<b>2015</b>	2014 (après (redressement) (voir note 11))
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits (insuffisance) sur les charges	<b>(70 788) \$</b>	128 670 \$
Ajustements pour :		
Perte (gain) sur la vente de placements de portefeuille (note 3)	<b>(44 040)</b>	9 445
Perte (gain) non réalisée sur les placements de portefeuille (note 3)	<b>64 963</b>	(181 035)
Amortissement	<b>1 399</b>	1 399
Virement du fonds de dotation du CLCI à l'apport reporté (note 5)	<b>(37 541)</b>	(4 647)
	<b>(86 007)</b>	(46 168)
Variations du fonds de roulement hors trésorerie		
Diminution des intérêts courus à recevoir	<b>1 845</b>	431
Diminution (augmentation) du dividende à recevoir	<b>262</b>	(233)
Diminution (augmentation) des taxes de vente à recevoir	<b>(1 084)</b>	1 991
Augmentation (diminution) du passif à court terme	<b>(25 047)</b>	81 991
Diminution du montant dû à la Fondation Optimist International	<b>(10 000)</b>	(10 795)
Augmentation (diminution) du montant dû à Optimist International	<b>(43 842)</b>	25 918
Diminution des charges reportées — bourses d'études	<b>30 072</b>	15 960
Augmentation (diminution) des dépenses prépayées — marques de reconnaissance	<b>4 995</b>	(9 961)
Bourses d'études accordées, montant net	<b>76 428</b>	57 340
Bourses d'études payées	<b>(106 500)</b>	(73 300)
Augmentation (diminution) de l'apport reporté	<b>23 586</b>	(1 610)
	<b>(49 285)</b>	87 732
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de fonctionnement</b>	<b>(135 292)</b>	41 564
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENT</b>		
Acquisition de placements	<b>(358 303)</b>	(280 437)
Produits sur l'aliénation de placements	<b>461 554</b>	299 740
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement</b>	<b>103 251</b>	19 303
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>(32 041)</b>	60 867
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b> <b>À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>65 167</b>	4 300
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b> <b>À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>33 126 \$</b>	65 167 \$

Voir les notes complémentaires



**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Notes complémentaires**  
**30 septembre 2015**

**1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

La Fondation, constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, sollicite, reçoit et gère des fonds pour financer des programmes et des activités destinés à la jeunesse canadienne. Ces fonds sont constitués d'argent et de biens immobiliers et personnels reçus par dons, legs, achats ou autres. Ils sont détenus en fiducie ou autrement et sont gérés strictement suivant les objectifs susmentionnés. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle a obtenu son certificat de continuation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 29 octobre 2013.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

**Mode de présentation**

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**Instruments financiers**

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués ultérieurement à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf lorsque la direction décide de les comptabiliser à leur juste valeur. La Fondation a choisi de comptabiliser ses placements de portefeuille à leur juste valeur, qui est calculée en fonction des cours du marché à la fin de l'exercice.

Les gains ou les pertes non réalisés sur les placements de portefeuille, correspondant à l'écart entre la valeur comptable et la juste valeur, sont présentés dans les produits à l'état des résultats.

La Fondation ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives ou de couverture.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les dépenses administratives. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers sont évalués une fois l'an, à la fin de l'exercice, s'il y a des indications de fléchissement de valeur. Si des indices de dépréciation sont relevés et si la Fondation détermine qu'il existe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de cet actif financier, la valeur comptable de l'actif financier est réduite afin de correspondre à la plus élevée des valeurs suivantes : i) la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) le montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif financier ou iii) le montant que la Fondation s'attend à réaliser en exerçant ses droits sur tout actif donné en garantie.

## **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

Si les événements et les circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, la perte de valeur sera renversée à hauteur de l'amélioration, sans toutefois excéder la valeur comptable initiale.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les dépôts en banque, les découverts bancaires ainsi que les dépôts avec la maison de courtage de valeurs ayant une échéance de moins de trois mois au moment de l'achat.

### **Frais de constitution**

Les frais de constitution, incluant les montants se rapportant à la charte, au changement de dénomination sociale de la Fondation, aux règlements intérieurs, etc., ont été inscrits au poste «Frais de constitution». Ces frais ne sont pas assujettis à un amortissement, mais doivent néanmoins être dépréciés lorsque la valeur est réduite de façon permanente.

### **Constatation des produits**

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Les revenus de placement, y compris les montants se rapportant aux dotations, sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Le montant des produits d'intérêts est calculé d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen.

### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût d'acquisition de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

### **Services obtenus à titre gracieux**

Pour de nombreuses activités, la Fondation bénéficie grandement de services offerts gracieusement, sous la forme de bénévolat. Étant donné la difficulté d'en déterminer leur juste valeur, les services obtenus à titre gracieux ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

## **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

### **Bourses d'études**

Les apports affectés aux bourses d'études sont portés au poste Bourses d'études à payer lorsqu'ils sont reçus. Les charges relatives aux bourses d'études sont constatées lorsque les bourses sont payées, la différence entre le montant accordé et le montant payé étant comptabilisée au poste Charges reportées – bourses d'études du bilan.

### **Amortissement des immobilisations**

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

### **Conversion des devises**

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des produits et des charges liés aux éléments d'actif et de passif non monétaires, qui sont convertis au cours de change d'origine. Les gains et les pertes sont inclus dans l'état des résultats de l'exercice.

### **Estimations de la direction**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur la comptabilisation des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de l'exercice. La direction de la Fondation a recours aux estimations pour comptabiliser l'amortissement, les dépenses administratives et les bourses d'études à payer. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### **Juste valeur des instruments financiers**

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

#### *Instruments financiers à court terme*

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

#### *Placements*

La juste valeur des actions et des obligations correspond à la valeur de marché selon le cours de clôture.

#### *Bourses d'études à payer*

La juste valeur des bourses d'études à payer est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont la Fondation pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions similaires.

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Notes complémentaires**  
**30 septembre 2015**

**3. REVENU DE PLACEMENT**

	2015	2014
Intérêt	21 104 \$	21 581 \$
Dividendes	35 299	43 617
Gain (perte) sur la vente de placements de portefeuille	44 040	(9 445)
Gain non réalisé (perte) sur les placements de portefeuille	(64 963)	181 035
	<b>35 480 \$</b>	<b>236 788 \$</b>

Le revenu tiré (les pertes encourues) des placements détenus à titre de dotations inclus ci-dessus est de (24 490) \$, (143 152 \$ en 2014).

**4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

	2015		2014	
	Coût	Valeur de réalisation	Coût	Valeur de réalisation
Titres à revenu fixe				
- canadiens	358 631 \$	369 729 \$	480 052 \$	487 417 \$
Actions ordinaires				
- canadiennes	570 536	668 932	585 154	758 640
- américaines	259 961	349 260	242 677	306 868
	830 497	1 018 192	827 831	1 065 508
Fonds en gestion commune				
- canadiennes	490 780	502 691	440 557	473 748
- américaines	9 322	11 888	-	-
	500 102	514 579	440 557	473 748
	<b>1 689 230 \$</b>	<b>1 902 500 \$</b>	<b>1 748 440 \$</b>	<b>2 026 673 \$</b>

La Fondation détermine la juste valeur de ses placements de portefeuille en se basant sur les prix offerts sur le marché actif. Le gain non réalisé sur les placements de portefeuille constaté dans l'exercice est calculé comme suit :

	2015	2014	2013
Juste valeur des placements	1 902 500 \$	2 026 673 \$	1 874 386 \$
Coût des placements	1 689 230	1 748 440	1 777 188
Gain non réalisé sur les placements de portefeuille à la clôture de l'exercice	213 270 \$	278 233 \$	97 198 \$
Variation du gain (perte) non réalisé sur les placements de portefeuille (note 3)	(64 963) \$	181 035 \$	

Les obligations de sociétés et de gouvernements portent intérêt à des taux variant de 3,5 % à 5,96 % (3,5 % à 5,96 % en 2014) et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2021. Les placements sont administrés par RBC Dominion valeurs mobilières Inc., conformément aux ententes approuvées par les administrateurs de la Fondation.

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Notes complémentaires**  
**30 septembre 2015**

**5. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés sont des fonds non dépensés affectés au fonds d'administration générale et réservés au financement d'aide en cas de catastrophe, de la lutte contre le cancer infantile et des programmes des clubs. Ces apports sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. La variation du solde des apports reportés s'établit comme suit:

<b>2015</b>	<b>Cancer infantile</b>	<b>Programmes des clubs</b>	<b>Scholarship</b>	<b>30 septembre 2015</b>
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	\$ 160 430	\$ -	\$ 160 430
Redressements affectés à l'exercice précédent (note 11)	(15 318)	(81 554)	-	(96 872)
Solde ajusté à l'ouverture de l'exercice	(15 318)	78 876	-	63 558
Apports reçus	14 328	97 663	4 500	116 491
Virement du fonds de dotation de la CLCI (note 8)	37 541	-	-	37 541
Montants constatés à titre de produits en cours d'exercice	(33 786)	(95 846)	-	(129 632)
Dépenses administratives	-	(814)	-	(814)
Solde à la clôture de l'exercice	2 765	\$ 79 879	\$ 4 500	\$ 87 144

<b>2014</b>	<b>Cancer infantile</b>	<b>Programmes des clubs</b>	<b>30 septembre 2014</b>
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	\$ 152 698	\$ 152 698
Redressements affectés à l'exercice précédent (note 11)	(5 976)	(81 554)	(87 530)
Solde ajusté à l'ouverture de l'exercice	(5 976)	71 144	65 168
Apports reçus	17 138	259 472	276 610
Virement du fonds de dotation de la CLCI (note 8)	4 647	-	4 647
Montants constatés à titre de produits en cours d'exercice	(31 127)	(251 740)	(282 867)
Solde à la clôture de l'exercice	(15 318)	\$ 78 876	\$ 63 558

**6. BOURSES D'ÉTUDES À PAYER**

Les bourses d'études sont décernées dans le but d'aider les lauréats à payer leurs études supérieures. Ces bourses d'études sont payables à l'établissement d'enseignement dans lequel le lauréat est inscrit, dans les 8 ans suivant la date d'octroi de ladite bourse. Les montants à payer sont escomptés à un taux de 3,0 % (3,0 % en 2014) par année sur une période pouvant aller jusqu'à huit ans.

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Notes complémentaires**  
**30 septembre 2015**

**6. BOURSES D'ÉTUDES À PAYER (suite)**

	2015		2014	
	Coût non amorti	Coût amorti	Coût non amorti (après) (redressement) (voir note 11)	Coût amorti (après) (redressement) (voir note 11)
Bourses d'études à payer - OI				
Art oratoire	175 000 \$	149 716 \$	194 500 \$	165 508 \$
Essai littéraire	42 800	35 963	42 800	34 885
C.C.D.H.H.	63 000	56 448	70 483	62 556
	<b>280 800</b>	<b>242 127</b>	<b>307 783</b>	<b>262 949</b>
Bourses d'études à payer - autre				
Cenon 47	10 000	10 000	22 500	22 500
Club optimiste d'Oakville	10 000	10 000	8 000	8 000
Club optimiste de Burnaby	2 500	2 500	1 250	1 250
	<b>22 500</b>	<b>22 500</b>	<b>31 750</b>	<b>31 750</b>
	<b>303 300 \$</b>	<b>264 627 \$</b>	<b>339 533 \$</b>	<b>294 699 \$</b>

Le montant applicable au prochain exercice ne peut être déterminé.

**7. IMMOBILISATIONS**

	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET 2015	NET 2014
Logiciel	6 995 \$	6 645 \$	350 \$	1 749 \$

**8. RESTRICTIONS SUR LES ACTIFS NETS**

Les actifs nets reçus à titre de dotations sont grevés d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées de façon permanente. Les revenus de placements tirés de ces fonds sont alloués en vertu d'affectations externes au financement de programmes pour la lutte contre le cancer infantile, de bourses d'études et de programmes destinés à la jeunesse.

**Fonds de dotation — bourses d'études**

En 2011, la Fondation a reçu un don de 1 million de dollars pour son fonds de dotation, dont l'utilisation est limitée à des buts spécifiques pour une période minimale de 10 ans. Le revenu annuel sera tout d'abord employé pour offrir dix bourses d'études de 18,000 \$ chacune, qui seront octroyées chaque année par le Club Optimiste d'Oakville. Le solde sera viré dans le fonds non affecté de la Fondation et sera versé sous forme de bourses d'études aux gagnants des concours d'art oratoire, d'essai littéraire et de communication (destiné aux sourds et aux malentendants) du Centre de l'Ontario, puis du Centre-du-Québec et, enfin, d'autres districts du Canada.

## **8. RESTRICTIONS SUR LES ACTIFS NETS (suite)**

Au besoin, la Fondation peut dépenser le capital du don pour être conforme au quota de dépenses annuelles en vertu des exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### **Fonds de dotation — Campagne de lutte contre le cancer infantile (CLCI)**

En 2012, les administrateurs ont autorisé l'établissement d'un fonds de dotation distinct pour les apports affectés à la Campagne de lutte contre le cancer infantile. Par conséquent, en 2015, - \$ (10 353 \$ en 2014) ont d'une part été virés du poste Apports reportés (note 5) au fonds grevé d'affectations externes de la Campagne de lutte contre le cancer infantile qui figure à la section Actif net du bilan et 37 541 \$ (15 000 \$ en 2014) ont d'autre part été virés au poste Apports reportés (note 5) du fonds grevé d'affectations externes de la Campagne de lutte contre le cancer infantile qui figure à la section Actif net du bilan. Le virement net au poste Apports reportés s'élève donc à 37 541 \$ (4 647 \$ en 2014)

Depuis 2012, tous les apports destinés à la Campagne de lutte contre le cancer infantile sont comptabilisés dans ce fonds de dotation et les montants applicables sont versés dans un compte de placement distinct, désigné à cette fin.

## **9. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS**

### **Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

La Fondation est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et de placement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Fondation.

### **Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

#### Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la Fondation ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

#### Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et de placements. La Fondation assure le suivi des prévisions budgétaires et de trésorerie afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations.

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Notes complémentaires**  
**30 septembre 2015**

**9. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)**

*Risque de change*

La Fondation est exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des placements libellés en dollars américains. Au 30 septembre 2015, les actifs libellés en dollars américains comprennent la trésorerie et des placements totalisant 272 242 \$ (297 358 \$ au 30 septembre 2014)

*Risque de crédit*

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec la Fondation. La valeur comptable de la trésorerie et des placements représente l'exposition maximum de la Fondation au risque de crédit au 30 septembre 2015. Les opérations de caisse sont effectuées auprès de différentes institutions financières réputées, ce qui porte la direction à croire que le risque de perte est limité. La Fondation atténue le risque de crédit par rapport à ses placements en diversifiant la gamme de placements.

**10. IMPUTATION DE CHARGES**

La Fondation impute habituellement les charges directement au poste concerné, à l'exception des dépenses administratives, qui sont imputées dans les comptes selon les estimations de la direction.

**11. REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX EXERCICES PRÉCÉDENTS**

- a) Au cours de l'exercice, la Fondation a constaté que le montant du passif à long terme a été surévalué comme suit au 30 septembre 2014:

Apport reporté - Programmes des clubs : 81 554\$

Ce montant est applicable à plusieurs exercices précédents. Les redressements suivants ont donc été apportés aux montants comparatifs précédemment constatés au 30 septembre 2014.

Actif net non affecté	augmentation	81 554\$
Apport reporté (passif à long terme)	diminution	81 554\$

- b) Certains montants des bourses d'études à payer ont été sous-évalués comme suit au 30 septembre 2014 :

Cenon 47	22 500 \$
Club optimiste d'Oakville	8 000
Club optimiste de Burnaby	1 250
	<u>31 750 \$</u>



**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Notes complémentaires**  
**30 septembre 2015**

**11. REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX EXERCICES PRÉCÉDENTST (suite)**

Les redressements suivants ont donc été apportés aux montants comparatifs précédemment constatés au 30 septembre 2014 :

Frais reportés - bourses d'études (actif à long terme)	augmentation 31 750 \$
Bourses d'études à payer (passif à long terme)	augmentation 31 750 \$

- c) Le montant de l'apport reporté – lutte contre le cancer infantile (note 5) a été surévalué de 15 318 \$ au 30 septembre 2014. Cette surévaluation s'est traduite par un trop-perçu équivalant à ce même montant dans le fonds de dotation — campagne de lutte contre le cancer infantile (CLCI) viré du fonds d'administration général. Ce montant a été viré du fonds de dotation — CLCI vers le fonds d'administration général après la fin de l'exercice 2014. La surévaluation ci-dessus a entraîné une sous-évaluation de 15 318 \$ de l'actif net grevé d'affectations externes à des fins de dotation — CLCI au 30 septembre 2014.

Les redressements dont il est question aux paragraphes a, b et c ci-dessus n'ont toutefois eu aucune incidence sur l'état des résultats au 30 septembre 2014.

**12. ENGAGEMENT**

La Fondation a conclu un contrat, en vigueur depuis le 30 juin 2014, avec un fournisseur de bases de données informatiques. Le contrat prévoit la mise à niveau de la base de données sur les donateurs vers une version qui comprend de la formation et du soutien continu pour une période de trois ans au prix de 399 \$ par mois.

**Fondation Optimiste des enfants canadiens**  
**Informations supplémentaires sur les dépenses**  
**30 septembre 2015**

	2015	2014
<b>Marques de reconnaissance aux donateurs</b>		
Récompenses aux donateurs	8 969 \$	4 341 \$
Frais de poste et d'expédition	6 583	8 184
Dépenses administratives	11 997	8 818
	<b>27 549 \$</b>	<b>21 343 \$</b>
<b>Activités des bénévoles</b>		
Bureau du président	4 624 \$	5 980 \$
Conseil d'administration	24 191	22 259
Frais de représentation et de séminaires	22 851	7 983
Dépenses administratives	13 711	10 078
	<b>65 377 \$</b>	<b>46 300 \$</b>
<b>Programmes spéciaux</b>		
Programme de dons planifiés	2 082 \$	2 558 \$
Dépenses administratives	3 428	2 519
	<b>5 510 \$</b>	<b>5 077 \$</b>
<b>Collectes de fonds</b>		
Fournitures de bureau	101 \$	225 \$
Impression	1 860	1 309
Informatique et site Web	5 258	1 274
Dépenses administratives	17 837	14 546
	<b>25 056 \$</b>	<b>17 354 \$</b>
<b>Dépenses administratives</b>		
Dépenses administratives générales	35 173 \$	28 155 \$
Frais bancaires	1 403	2 017
Perte de change (gain)	(11 474)	4 619
Honoraires professionnels	39 110	39 842
Frais de gestion de placements	14 518	3 929
Télécommunications	1 577	999
Autres dépenses administratives	8 018	11 047
Amortissement des immobilisations	1 399	1 399
	<b>89 724 \$</b>	<b>92 007 \$</b>